

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Date de convocation 17 octobre 2025 - Date d'affichage : 17 octobre 2025)

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 octobre

Le vingt-trois octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal - légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jacques TROGER, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : M. TROGER - Maire.

M, DAURAT et Mme COMTE - adjoints

Mme LEBON, Mme LEYLAND, et MM, EZAT, TAURAND,
BERA

PROCURATIONS : Mme GODIN à M. TROGER
M CHASSAGNON à Mme LEBON

ABSENTS

Mme MERTENS
M SAUNER

Le secrétariat a été assuré par M Alain TAURAND

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Municipale si des observations particulières sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 01 septembre 2025, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le procès-verbal du Conseil Municipal du 01 septembre 2025 est adopté.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Courrier informant de la mise en enquête publique du nouveau SCOT au siège de la communauté d'agglomération territoire du mercredi 12 novembre 2025 au vendredi 12 décembre 2025 de 9h à 12 h et de 14h à 17h.

SYNDICAT D'ELECTRICITE des YVELINES

Dans le cadre de notre adhésion au groupement d'achat d'électricité coordonné par le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) nous devons régler la cotisation de 2025 qui s'élève à 277.4€ pour une population de 894 habitants.

RADIO VIELLE EGLISE

RVE la station de radio de vielle église nous sollicite au titre de l'année 2026 pour une subvention. En 2025 pas de demande et en 2024 accordé une subvention de 150 €.
Les membres du conseil, a l'unanimité donne leur accord pour ce montant de 150 € qui sera pris en compte dans le budget subvention 2026

BATIMENTS PATRIMONIAUX

Lecture d'un courrier de nos délégués départementaux nous annonçant une subvention de 15000 € dans le cadre du dispositif « entretien du patrimoine rural 2024 2028 pour les travaux d'entretien de la grange qui n'ont toujours pas commencés.

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Dans le cadre de la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire 2027-2030 si nous voulons par la suite adhérer au prochain contrat groupe s'assurance statutaire nous devons fournir une délibération de mandat et répondre à un questionnaire au plus tard le 18 janvier 2026. Le dossier de participation doit être créé à partir de la plateforme CLUSTDOC M Bera prend en charge ce dossier.

ASSOCIATIONS CLARIFONTAINES

Pour donner suite à la demande de plusieurs associations de pouvoir accéder aux salles de la salle des fêtes pendant les périodes des vacances scolaires M le maire informe le conseil qu'il a donné son accord d'utiliser les salles de la SDF pendant les petites vacances scolaires (toussaint, février et paques) et ce de manière exceptionnelle. Chaque président devant s'assurer auprès de la mairie que les salles sont bien disponibles.

PREFECTURE

Pour faire suite à l'approbation par décret du 10 juin 2025 du Schéma directeur de la région ile de France – environnemental SDRIF-e le préfet des Yvelines nous informe que ce document est désormais opposable et nous prévient des obligations qui en découlent tant en matière de compatibilité (plu) que de la prise en compte des objectifs de sobriété foncière fixé par la loi climat et résilience

SYNDICAT D'ELECTRICITE des YVELINES

M Le maire informe les membres du conseil qu'il a reçu le rapport d'activité du SEY 2024 Ce document est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

COURRIERS DIVERS

Terrains de la Marlotterie

Courrier de M GERARD et son frère concernant l'arrivée à son terme le 26 mai 2026 du commodat que nous avions signé il y a 10 ans pour la mise à disposition de la commune la parcelle E29 de 6h32 et de leur intention de mettre en vente deux lots de forêt et la prairie qu'ils possèdent sur Clairefontaine.

Ce commodat ne sera donc pas renouvelé et ils nous informent qu'ils accordent une priorité à la commune pour en faire l'acquisition.

Le conseil, après en avoir délibéré, repousse sa réponse à un prochain conseil et charge M Le maire de prendre contact avec la famille Gérard pour connaître les modalités d'une éventuelle acquisition par la commune.

COUT DES FACTURES D'ELECTRICITE

Dans le cadre d'un cout incompréhensible d'une facture d'électricité M le maire avait sollicité le service d'EDF pour avoir quelques explications.

La réponse à sa réclamation vient de nous parvenir et son contenu a été très surprenant car en fait on peut y découvrir que depuis des années nos contrats avec Enedis ne sont pas adaptés

avec la réalité de nos besoins. Par exemple cette personne explique que sur la facture 1021827755 on pourrait baisser la puissance de 72 KVA à 42 KVA ce qui est quand même une grosse différence.

Du coup m Le maire a demandé à Corinne de lui établir un tableau Excel de tous nous contrats avec la puissance demandé afin de vérifier si cette puissance est la bonne car en dessous de 36 KVA le tarif est bleu alors qu'au-dessus c'est du C4 (anciennement tarif jaune). Il découle également de cette découverte que plus la puissance souscrite est élevée plus les taxes et composantes de gestion le sont également.

Il a aussi compris que nous avions pris des décisions (fermeture de l'éclairage public la nuit) qui ne produisent pas réellement le bénéfice attendu car d'après cette personne nous avons souscrits des puissances de 24 KVA à 11,47 € le KVA soit un cout de 275.28 € par mois. Formule qui montre que ces contrats sont forfaïtaires. Il nous conseille avec les leds de passer à des contrats sans forfait de 3 ou 6 KVA avec comptage réel de la consommation. Mr Le maire propose de contacter un bureau d'étude spécialisé pour faire un audit des contrats passer avec ENEDIS pour ensuite réactualiser l'ensemble de nos contrats selon nos réels besoins.

FELICITAIONS

Courrier du papa de Léa Benassi nous informant que sa fille avait été médaille de Bronze dans la discipline CCE (concours complet d'équitation) catégorie club 2 équipe Jeune Cavalier et qu'il nous engage à apporter au club de cette jeune fille notre soutien.

SECURITE ET POLICE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre du programme de création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie M Larcher a reçu la confirmation par le ministre de l'Intérieur, de la création dès cette année d'une brigade mobile basée à Rambouillet qui sera au service de la sécurité et de la police environnementale de l'ensemble des communes rurales des Yvelines.

ENTRETIEN DES PARCS FORESTIERS

La FFF nous informe de la transmission d'un courrier à la Direction Départementale des territoires relatif à la coupe et travaux sécuritaires nécessaire sur leur parc forestier.

Ce courrier est accompagné d'une étude très détaillée et d'un diagnostic très précis avec un visuel (photo) arbre par arbre, des arbres à sécuriser et des arbres à abattre dans le cadre du plan de gestion du domaine de Monjolie.

Pour résumer : les travaux s'étalent sur un planning de 24 mois divisé par période d'exploitation < à 1 mois pour 19 arbres < à 6 mois pour 189 arbres < à 12 mois pour 164 arbres et < à 24 mois pour 24 arbres. Globalement 213 arbres entrent dans la catégorie sécuritaire et 183 arbres dans la catégorie plan de gestion cela concerne quand même 396 arbres, Nous attendons la réponse de la DDT.

TOUR DE TABLE

Intervention de Mme LEBON

Projet Joe Neill

Madame Lebon souhaite trouver une solution pour voir aboutir le projet artistique confié à Joe Neill, avec la réalisation de 10 médaillons en l'honneur de personnalités qui ont séjourné à Clairefontaine. En effet, la pose des œuvres autour de la Halle, réalisée dans le courant de l'été 2024, n'a pas répondu aux assurances du fabricant et se sont pour certaines rapidement décollées. Il est proposé de faire réaliser des œuvres sur des panneaux verticaux qui pourraient être disposés dans le parc municipal, selon un parcours dont la conception pourrait être

confiée l'artiste Joe Neill. Parallèlement, un contact sera repris avec le fabricant pour discuter les modalités selon lesquelles de nouveaux panneaux pourraient être réalisés.

Toilettes publiques

Pour donner suite à l'utilisation des toilettes de La Chapelle par les participants à une course cycliste le dimanche 19 octobre, Madame Lebon demande au conseil de décider la création de toilettes publiques au centre du village, faisant état d'une première hypothèse d'implantation de toilettes sèches au niveau du parking de l'école. Après discussion le conseil propose d'installer de telles toilettes dans la Grange, ce qui assurerait à la fois accessibilité et discrétion, et entraînerait des coûts de réalisation moindres que si elles étaient implantées dans une structure indépendante. Le conseil demande à disposer de différents devis pour prendre une décision dès la réunion de novembre.

Tombeau de Caran d'Ache

Madame Lebon indique que M. Pierre Gamin, restaurateur du monument à la mémoire de Caran d'Ache, s'est engagé à effectuer l'ultime finition nécessaire avant la fin de l'année.

Partenariat de la Mairie avec La Chapelle

Madame Lebon souligne la très forte fréquentation de l'exposition de l'été, consacrée aux « Paysages », réalisée en partenariat avec les Mairies de Rambouillet et de Cernay la Ville, qui présentaient dans leur musée municipal une exposition sur ce même thème. La gratuité ayant été possible à La Chapelle grâce au soutien de la Mairie, 623 visiteurs ont été accueillis. Pour les Journées européennes du patrimoine, avec un temps maussade, seuls 354 visiteurs (contre 565 en 2024) sont venus pour cette 5^{ème} édition de l'exposition des œuvres des artistes du village – depuis la maternelle à la Maison de retraite –, la 2^{ème} présentation des écrivains du village et les animations des archéologues et forgerons dans le parc. Les enfants se sont activés autour du bac à fouilles archéologiques, construit par l'équipe de la Mairie, et les archéologues ont effectué la remise en chauffe du bas-fourneau, qui bénéficie maintenant d'un vrai abri contre les intempéries, grâce à Ludovic et des matériaux de récupération.

Intervention de Mme CONTE

Madame Comte explique que la mairie organise à partir de 19h vendredi 31 octobre à l'issue de la traditionnelle et incontournable chasse aux bonbons, un rendez-vous avec les enfants et leurs parents, sous la halle de la place du village. Un moment convivial, où comme l'année précédente, friandises, boissons, en-cas salés et sucrés leur seront offerts. S'ensuivra la manifestation organisée à la Chapelle à 20h30.

Claudine Comte ajoute qu'elle s'est rendue cet été dans les trois lieux d'exposition de "Paysage en vallée de Chevreuse" et qu'elle a apprécié la qualité de cette manifestation.

Elle estime, pour sa part qu'il serait dommage de ne pas donner suite au projet de Joe Neill , propose de valoriser son œuvre sur des panneaux installés dans le parc au centre du village, plutôt que d'apposer les médaillons sur les maisons des célébrités évoquées où ils seraient moins visibles par les promeneurs et randonneurs.

Intervention de M TAURAND

M Taurand rappelle qu'il y a des arbres communaux chemin de montjoie qui nécessitent un abattage. L'entreprise que nous avions sollicitée c'est désistée car il y avait trop de contraintes de sécurité dans leur demande d'arrêté d'intervention.

Intervention de M EZAT

Dans le cadre de ses promenades journalières dans la forêt M EZAT narre aux membres du conseil son intervention auprès des gendarmes et des pompiers suite à la découverte non loin de sa balade d'un début de feu qui heureusement grâce à lui a pu être éteint rapidement.

20 h 15 arrivée de M Chassagnon.

Intervention de M DAURAT

1. Installation du cabinet infirmier

Le conseil a été informé de l'ouverture du **cabinet d'infirmières** à Clairefontaine-en-Yvelines.

Les professionnelles de santé ont exprimé le souhait qu'une communication spécifique soit réalisée afin d'annoncer officiellement l'ouverture du cabinet, de présenter les soins proposés et de rappeler l'intérêt pour la commune de disposer de ce service de proximité.

Les travaux du cabinet médical sont toujours en cours. Les infirmières occupent actuellement un local provisoire en attendant la livraison définitive de la pièce qui leur est destinée.

2. Travaux du terrain de tennis couvert

Des travaux importants de reprise en sous-œuvre et de réfection de la surface de jeu ont été réalisés sur le terrain de tennis.

En raison de conditions météorologiques défavorables, la finition définitive de la surface ne pourra être effectuée qu'au printemps 2026 (mars ou avril).

Toutefois, le terrain sera accessible au jeu et pourra accueillir des compétitions dans l'intervalle.

Un **changement de la verrière en toiture** a également été effectué, apportant un gain significatif en luminosité naturelle et permettant d'envisager des économies d'électricité substantielles.

3. Terrain de football de l'école

La société **SAE** nous a informé pouvoir intervenir à compter du **27 octobre**. Cependant, aucune réponse précise concernant l'organisation de ce chantier, n'a été obtenue malgré nos relances. Ce qui est inquiétant car cette entreprise ne respecte pas ses engagements contractuels. M Daurat rappelle que ce terrain devait être livré pour la rentrée scolaire de septembre.

La commune espère que ce terrain et son équipement complet seront terminés **avant la fin des vacances de la Toussaint**, tout en émettant une réserve à ce sujet en raison du manque de confiance que nous avons dans la réactivité de la société.

4. Ressources humaines

Le conseil a été informé du recrutement de Madame **Nadine LE PONTOIS** sur le poste de secrétariat précédemment occupé par Mme Amélie Paris

La finalisation de cet engagement est en cours pour fixer la date d'entrée en fonction, de Mme Le Pontois au sein de l'équipe municipale.

5. Club de football

Des échanges ont eu lieu avec l'entraîneur du club de football, pour la mise à disposition d'une **salle pour dispenser des cours de soutien** aux jeunes inscrits à l'école de foot. Ce point sera étudié ultérieurement, en attente d'éléments complémentaires, et n'a pas encore été inscrit à l'ordre du jour.

6. Fête du village

Un retour d'expérience a été demandé aux membres du conseil concernant la nouvelle formule de la fête du village, comprenant un dîner offert par la mairie et une animation musicale.

Les premiers retours recueillis font état d'une **grande satisfaction des participants**, cette nouvelle formule ayant été largement appréciée avec **140** adultes et **40** enfants confiés à 4 animatrices permettant aux parents de profiter pleinement de la fête.

7. Travaux de la mairie

Les ordres de service consécutifs à l'appel d'offre ont été transmis à l'architecte et inscrits sur la plateforme numérique par le personnel de l'agence Ingénér'Y pour permettre l'information du choix de la commune aux autres candidats qui ont répondu à l'appel d'offre

A ce jour les études avancent conformément au calendrier.

Un point d'étape a eu lieu début octobre avec l'architecte et des ajustements mineurs ont été apportés aux plans d'aménagement des intérieurs.

L'architecte travaille désormais sur la finalisation des plans et la réalisation de visuels 3D pour présenter aux membres du conseil une **vision d'ensemble du projet**.

Cette **présentation** sera effectuée lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

8. École communale

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées dans de bonnes conditions.

L'ensemble de l'équipe précédente (année scolaire 2024-2025) a démissionné, entraînant un renouvellement complet des membres de ce conseil d'école.

La directrice de l'école, qui a supervisé le scrutin, s'est déclarée satisfaite du bon déroulement des opérations.

Une réunion entre les représentants des parents d'élèves et le service périscolaire est prévue début novembre, à la mairie.

9. Installation de sanitaires communaux

Pour donner suite à l'intervention de Mme LEBON pour la création de toilettes publiques M Daurat fait une proposition d'étude concernant l'installation de WC communaux dans un espace d'environ 10 m² au sein de la grange.

Un devis sera prochainement demandé afin d'évaluer la faisabilité et le coût de cette installation.

Intervention de M CHASSAGNON

Arrivée de Sylvain MENOU comme assistant jardinerie

Arnold CHASSAGNON informe le conseil que Monsieur Philippe GODARD est toujours en arrêt maladie. Et que pour le remplacer nous avons pris en intérim Monsieur Sylvain MENOU

Dossier du poteau rouge par Monsieur TRINQUECOSTE

Pour donner suite à la mise en place par le propriétaire de grosses pierres et branchages pour interdire l'accès à la forêt Arnold CHASSAGNON indique que la mission qui a été confiée à un géomètre pour la délimitation des chemins et des parcelles publiques au niveau du poteau rouge progresse, avec deux visites sur place ; dans l'attente du rapport définitif et des préconisations du géomètre.

Atelier Police de l'urbanisme

Arnold CHASSAGNON indique qu'il a participé le jeudi 25 septembre 2025 à une formation organisée par la DDT à VERSAILLES sur la police de l'urbanisme.

Tout en indiquant que le sujet d'infraction à l'urbanisme est délicat, la formation a présenté quelques règles pour savoir quand on agit quand on n'agit pas et présenté différents dispositifs juridiques pour faire respecter les règles d'urbanisme, tout en respectant le droit de propriété : les dispositifs au nom de l'État, et les dispositifs, au nom de la commune.

La réunion était très cordiale, avec des élus, des personnels de communes importantes dédiés au contentieux en urbanisme et plusieurs membres de l'unité des affaires juridiques et du contentieux - Service de l'Urbanisme et des territoires, qui ont rappelé leur rôle de renforcement des compétences des élus.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 H 30